

FORMATION POUR LES MEMBRES DE LA COMMISSION SANTÉ SECURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (C.S.S.C.T)

PROGRAMME

Recueil des attentes des participants

A- LA REGLEMENTATION

- Evolution et principe
- Les principaux textes
- Les obligations de l'entreprise

B- LE COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE) ET LA COMMISSION SANTÉ SECURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CSSCT)

- Leurs rôles, leurs missions, leurs obligations, leurs responsabilités, leurs moyens en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Les partenaires internes et externes (le médecin du travail, l'inspecteur du travail, les agents des CREM, l'INRS)
- Les sources d'informations existantes (les CARSAT, l'INRS, l'ANACT)

C- LES CONDITIONS DE TRAVAIL (APPROCHE ERGONOMIQUE)

- Définition et analyse des conditions de travail
- Conception générale des conditions de travail
- Postures (notion de fatigue physique)
- Ambiances physiques, sonores, thermiques ...

D- LES RISQUES PROFESSIONNELS

- Les principes généraux de la prévention (définition et objectifs)
- Définition, terminologie
- Techniques d'analyse, d'exploitation et moyens d'action
- Etude d'un poste de travail (cas concret)
- Etude des documents de l'entreprise (DUEvRP – fiche entreprise du médecin du travail ...)
- Proposition des moyens de prévention en vue de mettre à jour le DUEvRP
- Etude des risques spécifiques à l'entreprise (TMS, Risques psychosociaux ...)

E- LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

- Définition, statistiques nationales
- Statistiques de l'entreprise (bilan Hygiène et sécurité)
- Les conséquences financières et juridiques
- Analyse des incidents ou accidents
- Choix des mesures préventives et des solutions

Echanges libres sur des problématiques individuelles

Réf. ESE028

Public

Toute personne participant à la CSSCT (membres élus ou non élus)

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Résultats attendus

Maîtriser les missions et le fonctionnement de la CSSCT afin d'être un véritable acteur de la prévention

Objectifs pédagogiques

Etre capable de :

- S'impliquer dans la politique prévention de l'entreprise
- Analyser les conditions de travail
- Déceler les risques professionnels et proposer des mesures préventives ou correctives

Méthodes pédagogiques

Alternance entre l'étude de cas concrets, issus de l'expérience des participants, et les apports juridiques et techniques essentiels

Chaque participant recevra un document de synthèse et une clé USB sur laquelle il enregistrera son travail de recherche

Travail en sous-groupe
Recherches sur Internet

Durée

5 jours soit 35 heures

Nature de la sanction

Attestation de fin de formation

Calendrier 2019

INTRA pour les entreprises de plus de 300 salariés (nous consulter)

Tarif

A déterminer

Intervenant

Contacts

AGEN – 05.53.48.48.50

MARMANDE – 05.53.84.82.82